

VSG
AGS
AGS

Rapport annuel 2009

Comité

Luigi Kurmann, président
Anton Meier, trésorier
Bernhard Bischoff
Andrea Hinteregger
Diego Stampa
Florian Berktold
Me Hans Furer, secr.

Secrétariat

c/o Me Hans Furer
avocat
Gerbergasse 26, Case postale
4001 Bâle
Tél. 061 261 45 45 / fax 061 261 46 14

hans.furer@furerkarrer.ch

Réviseurs

Tony Wüthrich
Fabian Walter

www.artrgalleries.ch

Collaboration

Kim Ehrler, Lea Landolt, Saskia
Rogenmoser, Daniela Fischer,
Bernhard Egger

2009 : Une année difficile

Avec la crise financière, les affaires dans le domaine de l'art se sont également calmées. Les collectionneurs apprécient que les galeristes prennent de nouveau le temps pour des conversations, des échanges. Il y a des galeries qui ont dû se battre, d'autres n'ont pas vu une grande différence. Mais l'expansion des galeries a quand même été arrêtée ; il y a des galeries qui ont réagi en fusionnant. En général pourtant, il semble que les dégâts étaient moins graves que ce que l'on craignait encore fin 2008.

Comité

Le comité s'est réuni quatre fois : le 23 février, 6 avril, 7 septembre et 9 novembre. Dans sa réunion du mois de février, il a pris la décision d'inviter régulièrement des personnalités qui sont d'un certain intérêt pour les galeries. Ainsi nous avons invité M. Peter Haas (Möbeltransport), M. Marc Spiegler (Foire d'art de Bâle), M. Peter Studer (président de la Société Suisses des Arts) et Pro Helvetia (M. Pius Knüsel et Mme Marianne Burki).

Groupe de travail « Recommandations aux Galeries »

En l'absence d'un accord particulier écrit, les échanges avec les collègues (galeristes), les artistes et la clientèle se font dans les us et coutumes de notre branche. Les galeristes de la jeune génération peuvent combler l'inexpérience par des contacts avec leurs collègues plus expérimentés. Notre but est de fixer les expériences et les acquis dans une forme écrite.

Un groupe de travail du comité a élaboré des *Recommandations pour Galeries* qui seront publiées prochainement. Il s'agit d'un recueil de recommandations pratiques pour galeries et de recommandations juridiques.

Membres

Les galeries Mark Müller, Zurich, Patrick Fröhlich, Zurich et c/o Suti, Berne ont quitté l'AGS. La Galerie von Bartha Bâle s'est jointe à nous.

Contacts avec d'autres organisations

Le comité a eu des contacts circonstanciés avec des représentants de Pro Helvetia, la Foire d'Art de Bâle, la Société Suisse de l'Art et de l'Association des Galeries Allemandes (Mme Birgit Maria Sturm). Il y a eu également beaucoup de contacts informels.

Membres associés

L'AGS est membre de la FEAGA (www.europeangalleries.org), la société faitière européenne, ainsi que de la CINOA (www.cinoa.org), l'association mondiale des marchands d'art. En outre, l'AGS soutient la « Coalition Suisse pour la diversité culturelle » (www.soalitionsuisse.ch) qui a comme but, de laisser se développer dans tous les pays leur propre espace culturel.

Événements

L'assemblée Générale ordinaire a eu lieu le 11 mai 2009 à la Kunsthalle de Zurich, en continuant la tradition de la tenir dans un musée ou un Centre d'Art. 25 membres de l'AGS et deux invités ont été présents.

Le 30 novembre a eu lieu à Zurich le séminaire « Pratique du droit de travail », animé par Mme Barbara Pfister et Me Hans Furer, spécialistes du droit du travail. Neuf galeries y ont pris part.

Enquête parmi les membres

En mars 2009 nous avons publié les résultats de l'enquête sur le travail de l'AGS. 28 des 57 galeries avaient répondu. Les résultats étaient positifs dans l'ensemble et certaines suggestions ont déjà été mises en pratique au cours de l'année.

Activités politiques

Le 25 septembre 2009, le conseiller national M. Alec von Graffenried (les Verts) a déposé une initiative parlementaire qui a comme but d'allouer un soutien financier aux galeries qui participent à des foires d'art à l'étranger, si elles présentent des artistes suisses. Les exemples en Allemagne, Autriche ou Angleterre montrent que ce n'est pas une pratique inhabituelle. Avec cette initiative, notre association espère un plus grand soutien pour les galeries et les artistes suisses. L'initiative a aussi été présentée à Pro Helvetia et au BAK.

Nouvelle loi régissant la TVA

L'affaire la plus importante concernait cette nouvelle loi. L'AGS a appris par hasard que dans cette nouvelle loi qui rentre en vigueur le 1^{er} janvier 2010, une détérioration pour les galeries était prévue. Grâce à une action concentrée de divers associations, une procédure de consultation était lancée. Le BAK (Office fédérale de la culture) a défendu notre point de vue, et à l'aide de cette action concentrée un passage important pour les galeries a pu être influencé dans notre sens. Ce passage qui concerne le taux de la dette fiscale nette fera, entre autres, part du séminaire sur la TVA prévu pour le 22 mars.

Meeting avec l'Office Fédérale de la Culture

En intervalles réguliers, les responsables de l'Association Suisses des Marchands d'Art, de l'Association des Marchands et Antiquaires, de l'Association des Ventes aux enchères et de l'AGS rencontrent les responsables de l'Office Fédérale de la Culture. Cette année c'étaient M. Jean-Frédéric Jauslin, M. Yves Fischer et M. Urs Staub. Les thèmes de la discussion étaient la loi sur les transferts culturels, l'initiative de M. Alec de Graffenried, la diversité culturelle et d'autres problèmes.

Engagement

La Suisse a ratifié la convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, en créant la coalition suisse pour la diversité culturelle, comprenant 70 associations et organisations, dont notre association. 8 groupes de travail ont développé des propositions pour cette diversité culturelle. Le rapport final a été publié en octobre 2009. Notre secrétaire était membre du groupe de travail intitulé « Arts visuels et conservation des biens culturels ». (Les résultats sont à consulter sur notre site).

Site Web

Notre site sur le Web (artgalleries.ch) - qui est très bien visité -, a dû être révisé pour deux raisons : D'un côté notre provider green.ch ne peut plus reconduire le « hosting » de notre site. D'autre part, la présentation visuelle n'était plus satisfaisante et avait besoin d'un lifting. Ce qui était important, c'est la collaboration des membres qui peuvent proposer des améliorations et des aménagements. Le nouveau site entrain en fonction en août 2009.

M. Bernard Egger a travaillé à l'amélioration du site et est la personne à contacter en cas de besoin (aide, conseils etc.).

Services

L'AGS a un contrat de coopération avec la Cie d'assurances Nationale Suisse. 17 galeries ont souscrit un contrat et profitent de cette assurance en commun. Notre broker est la Cie AON. Depuis plusieurs années, M. Peter Frei était la personne qui faisait le lien entre l'AGS et la Nationale Suisse. M. Frei quitte maintenant la Cie AON. La nouvelle personne, responsable du lien avec les galeries auprès de l'AON est Mme Catherine Manzin.

Renseignements juridiques et autres demandes

Le secrétariat fournit durant toute l'année des renseignements juridiques aux membres de l'AGS et répond aux demandes émanant de collectionneurs, curateurs, artistes, journalistes etc.

Bâle, en janvier 2010

Luigi Kurmann, président

Me Hans Furer, secrétaire